

Le 31 Aout 2017,

REF : ITB/UNDP/HAI/17/092
Compte rendu de la visite des lieux
Commissariat de Dame Marie

Objectif de la visite : Faciliter les informations nécessaires et répondre aux questions -in situ- aux soumissionner potentielles.

NOM et Prénoms	Compagnie / Institution
Gusman Reyes, Tel :36695489 Email : greyes@ingcosa.com	INGCOSA (Port au Prince, Haiti)
Lonzer Zilerion, Tel. 29452356 Email: seccaingenierie@yahoo.com	SECCA (Port au Prince, Haiti)

Généralités et Objectifs :

Ce processus d'appel à soumissionner a pour but de sélectionner une firme de construction qualifiée pour la construction de 1 commissariat à Dame Marie. A ce titre le PNUD au nom du projet Etat de droit se réserve le droit d'octroyer le marché à un (1) compagnie de la place pourvu que ces compagnies passent l'évaluation technique et que leur prix sont considérés raisonnables en fonction des prix du marché haïtien.

Introduction :

Le représentant de l'unité des achats a ouvert la séance en indiquant le numéro de ITB : 092, le date limite pour poser des questions par email : 5 jours avant la date de clôture. L'ingénieur de Projet a fait une mise au point sur le travail à réaliser et répondu les questions.

Questions des participants :

- La visite des lieux est-il obligatoire ?

Réponse : ***NON, il n'est pas obligatoire.***

- Question des Devis Quantitatifs :

Réponse : ***En outre du bordereau des prix unitaires qui ont été publié dans l'Appel d'offre, le devis quantitatif sera publié comme complément d'information.***

- Question de la clôture ?

Réponse : ***Une clôture de 2.50m de haut est prévu sur tout le périmètre du de la propriété soit un longueur développée de 110,70m, il est important de noter que à l'avant celui-ci respectera un recul de 2.50m par rapport au trottoir qui est de 1.50m à partir de la chaussée.***

- Question du périmètre de la propriété ?

Réponse : ***Un éclaircissement a été donnée par le première magistrat de la ville de Dame Marie en précisant que la propriété se limite à l'Ouest sur le mur existant de l'ancien caserne des Forces de Défense de Haïti (FDH). Ceci étant contraire aux premières considérations, la fosse septique et le réservoir d'eau souterrain seront déplacés vers l'arrière du bâtiment. Voir le plan de masse modifié a cet effet en attachement.***

- Question des Calculs de Structures ?

Réponse : ***Il est important de noter que les ferraillages et sections contenus dans le dossier d'appel d'offre sont à titre indicatif.***

Les calculs de structures de tous les éléments porteurs ainsi que les études du sol devront être faits par les soumissionnaires et c'est sur la base des quantités obtenus que la cotation sera faite. Lors de l'adjudication du marché, le soumissionnaire adjudicataire du marché fournira au Maître d'Ouvrage pour vérification le rapport d'études du sol, les notes de calculs et plans de ferraillages dûment signé par un cabinet géotechnique et un cabinet d'ingénierie respectivement. La construction ne pourra débuter sans l'approbation du rapport d'études du sol, ni les notes de calculs et plans de ferraillages.

- Question d'ajout des étages supplémentaires dans le future ?

Réponse : ***Le bâtiment est prévu comme un bâtiment d'un seul étage en l'occurrence le Rez-de-chaussée. Il n'a pas de prévision d'ajout des étages supplémentaires dans le future.***

- Question de démolissement du bâtiment existant ?

Réponse : ***Le bâtiment existant étant dans un état de délabrement avancé, la superstructure de celle-ci sera complétement démolie. Néanmoins sa fondation servira coffrage pour le soubassement du nouveau bâtiment. Il est important de noter que les semelles devront être creusé jusqu'à la profondeur d'ancrage de la fondation prescrit par l'étude du sol. Le niveau zéro du bâtiment sera a partir du dallage existant.***

- Question de la partie non utilisé du terrain ?

Réponse : ***la partie non utilisé du terrain sera terrassé avec la pente suivant le relief du terrain vers l'arrière et sera bétonné pour servir de parking, les eaux de ruissèlements et de surface seront canalisées et déversées dans le puisard. Il est important de noter que toute la couche de terre végétale devra être terrassé et conduit vers la décharge publique.***

- Question de la demande d'éclaircissements sur l'Appel d'Offre ?

Réponse : ***Toute demande d'éclaircissements devra être fait pas plus tard que cinq jours avant la date limite de dépôts des offres.***

Pour tout visite additionnel vous pouvez appeler Monsieur l'Inspecteur Laurent DANIEL au téléphone 30876256

Procurement HT

PNUD -HAITI

